

en ordre, mais que cela suffit. Vous êtes aussi favorable à un abaissement du montant des émoluments.

Je dirais que diminuer le montant des émoluments, ce n'est pas exclu. Il faut effectivement s'approcher de la moyenne suisse, mais d'abord il y a les obligations légales à remplir et ensuite, il y a ces 2 millions de francs. Il y a également les travaux de prévention auxquels l'office se livre, qui sont plus hauts dans la hiérarchie.

M^{me} Cotting a cité l'article 25 de la loi. J'ai déjà rappelé que ces émoluments obéissent aux principes de l'équivalence et de la couverture des frais et qu'on ne peut pas percevoir un émolument qui serait un impôt caché. Je pense que là on est encore dans les limites.

Votre souhait de réduire le forfait pour les permis d'élève conducteur pour les jeunes, je l'ai bien entendu et je vous promets d'examiner la question.

Maintenant, pour ce qui concerne le bâtiment, situé à Bulle, vous vous référez à la *Feuille officielle* du 16 mars 2007. Je ne peux pas vous répondre exactement, mais je sais que l'office a acheté un bâtiment, un immeuble avec quelques appartements, à Bulle. Je n'ai pas connaissance d'un autre bâtiment ou d'un autre achat effectué.

Frau Grossrätin Marie-Thérèse Weber-Gobet hebt ebenfalls die Qualität hervor, die das Automobilbüro leistet. Sie spricht einen Bericht zuhanden des Verwaltungsrates respektive des Staatsrates an, wo die Aufgaben präzisiert werden in Bezug auf die Prävention. Es ist tatsächlich so, dass das Büro sich in den letzten Jahren verpflichtet hat und auch weiterhin verpflichtet wird, Präventionsarbeit zu leisten. Einerseits, damit die schwarzen Strecken, also die gefährlichen Strassenstrecken, saniert werden. Andererseits aber auch für die überobligatorische Schulzeit. Sie wissen, dass in der obligatorischen Schulzeit die Polizei in den Schulstuben Prävention macht, währenddem es nachher in den Berufsschulen und auch im Kollegium keine Verpflichtung mehr ist. Und hier leistet das Automobilbüro effektiv Arbeit und bezahlt diese Arbeit, die eigentlich der Staat leisten müsste. Ebenfalls bezahlt es Beiträge an das Lifat, also für die Alkoholprävention, und auch für die Polizei für gewisse Projekte, wo man in die Restaurants geht und die Jungen abzuholen versucht. «Be my angel» heisst das Projekt, wo das Office de la circulation ebenfalls Beiträge leistet. Schliesslich danke ich Frau Grossrätin Christa Mutter für ihre Intervention und ihre Bemerkungen, ich habe dem nichts beizufügen.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 84 voix contre 0. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Colomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP),

Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Remy (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway J. (GR, PDC/CVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (GR, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 84.*

S'est abstenu:

Piller A. (SE, UDC/SVP). *Total: 1.*

Comptes généraux de l'Etat pour 2006

ECONOMIE ET EMPLOI

Berset Solange (PS/SP, SC), rapporteure. Le compte de fonctionnement de la Direction de l'économie et de l'emploi totalise un montant de 209 109 061 francs, soit environ 2 300 000 francs de plus que prévu au budget et au compte des investissements les dépenses se montent à 7 198 445 francs, soit environ 230 000 francs de plus que prévu au budget.

La Direction de l'économie représente 8,4% du compte de fonctionnement de l'Etat, 4,4% du compte de fonctionnement en général et 6,1% du personnel, soit 511 équivalents plein-temps.

Au niveau du centre de charges 3500 «Secrétariat général», sous la position 351.005, nous constatons que les contributions à la HES-SO sont en baisse de 2 millions, cela s'explique par le fait que moins d'étudiants fribourgeois suivent une formation hors canton dans certaines filières. En parallèle, au centre de charges 3558.1 «Ecole d'ingénieurs et d'architectes» et 3558.2 «Haute école de gestion», position 451.005, le canton a vu sa participation financière à recevoir augmentée de plus de 1,2 million de francs, en raison du fait que les sites fribourgeois accueillent pour l'instant plus de jeunes en provenance d'autres cantons. Toutefois, la prudence est de rigueur dans ce domaine, car la Confédération exerce une très forte pression sur la HES-SO par le biais de réduction de subventions, si non-conformité aux prescriptions fédérales. Et, selon les prévisions, le nombre d'étudiants fribourgeois va bien évidemment augmenter.

Au centre de charges 3510 «Service public de l'emploi», nous relevons que 250 000 francs n'ont pas été utilisés pour l'engagement de deux inspecteurs de l'emploi et d'un inspecteur du travail, alors qu'un autre inspecteur a connu un long congé de maladie. Il nous a été répondu que la présence de travailleurs détachés dans le canton est moins importante que ce qui avait été envisagé. Toutefois, dans le compte rendu, à la

page 11, j'ai constaté que les inspecteurs ont effectué 358 visites en 2006, alors qu'en 2005, il y en avait 495. Aux positions 362.055, 363.055 et 365.055, les budgets prévus n'ont de loin pas été utilisés pour les programmes d'emploi qualifiant dans les entreprises, dans l'administration et dans les communes. Il y a 2,2 millions de francs de moins qui ont été utilisés par rapport à ce qui avait été prévu au budget. Si les statistiques officielles du chômage baissent, il faut relever toutefois que le nombre de demandeurs d'emploi, même à la baisse dans le canton de Fribourg de 249 unités, atteint ce jour quand même le chiffre de 5897 – donc presque 6000 – et que ce nombre est pour la première fois, depuis 2002, supérieur à la moyenne suisse.

Au centre de charges 3545 «Ecoles professionnelles», il faut relever un excédent de dépenses d'environ 1,2 million de francs. Ceci est dû à l'augmentation du nombre d'apprenants et constitue aussi la suite logique de 8,5 équivalents plein-temps.

A la position 460.000, les subventions fédérales sont en hausse de 2,5 millions environ de plus que ce qui était prévu au budget. Cela est dû à un versement supplémentaire de forfait progressif de la part de la Confédération dans le cadre de la période transitoire relative au passage d'un subventionnement basé sur les frais effectifs à un système forfaitaire. Ce système forfaitaire entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2008.

Au centre de charges 3557 «Ecoles techniques», nous relevons à la position 331.001, 3,643 millions de francs d'amortissements d'immeubles non prévu au budget et à la position 351.000, la contribution du canton pour la fréquentation des écoles des apprenants fribourgeois hors canton est en augmentation de 1,15 million. Cela est dû au fait qu'il y a plus de Fribourgeois qui suivent des écoles techniques hors canton ou hors HES-SO dans des filières qui ne sont pas offertes dans le canton de Fribourg.

Dans le cadre du travail effectué par la CFG, il a été relevé par le rapporteur général que chaque Direction a subi un examen plus en détail d'un de ses services. En l'occurrence, avec mon collègue-rapporteur Jean-Pierre Siggen, nous avons approfondi un peu plus le Service des transports et de l'énergie, parce qu'il y a bien évidemment sous ce chapitre beaucoup de subventions. Nous avons pu prendre connaissance d'un rapport effectué dans le cadre du contrôle des subventions demandé par le Conseil d'Etat. Après examen de ce rapport, et avec des informations complémentaires données par le chef de service du Service des transports et de l'énergie et de M. le Conseiller d'Etat, nous pouvons conclure que toutes les subventions octroyées le sont à bon escient et que ces subventions s'effectuent conformément aux dispositions légales fédérales.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je peux confirmer ce qui vient d'être dit par M^{me} la Rapporteuse. Les comptes 2006 des services de la DEE sont, dans l'ensemble, conformes aux prévisions budgétaires et aucune surprise particulière n'est à signaler.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Compte rendu du Conseil d'Etat pour 2006

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI

Berset Solange (PS/SP, SC), rapporteure. Je n'ai pas de remarques à émettre.

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. Je n'ai pas de remarques.

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV). Dans ce compte rendu, au chapitre relatif au Service public de l'emploi, j'aurais tout de même une intervention. Samedi, j'ai pris connaissance avec grande satisfaction de la conférence de presse présentant le coaching de ce service après six mois et le titre d'un service sorti de la crise. Ma propre expérience avec ce service en tant que directeur de l'Union patronale, ainsi qu'avec son chef, confirme également ma position à cet égard. Le travail est très bien fait et les compétences sont là. Or, je suis frappé de lire dans ce rapport, du moins dans ce que dit le journaliste, que M^{me} la Députée Peiry renvoie tout en bloc en disant qu'il y a machination «avec une rare virulence», selon les propos du journaliste et que tout, finalement, est faux! Je m'inquiète, parce qu'après l'argent dépensé pour cet audit, pour le coaching, après les efforts consentis pour éclairer la situation, on en vient encore à dire que, finalement il y a des faits gravissimes, inconnus ou du moins dont on n'a pas entendu parler, qui prouveraient l'inverse. Je pense qu'il est temps maintenant de mettre un point final à ce dossier et qu'on passe à autre chose, si je puis dire. Je demande donc à M. le Conseiller d'Etat, qui a rencontré M^{me} la Députée Peiry, de nous donner sa position sur ces affirmations et à M^{me} Peiry, si vous avez vous-même des éléments inconnus, gravissimes, importants, que vous les donniez pour qu'on puisse mettre un point final.

A mon avis, il n'est pas possible de laisser planer des accusations, à mon sens, non fondées sur un service et une personne dont personnellement, je peux constater les compétences, la loyauté au service du canton.

Weber-Gobet Marie-Thérèse (ACG/MLB, SE). Die Berufsbildung ist im Kanton Freiburg der Volkswirtschaftsdirektion angegliedert. Die Fraktion Mitte-Links-Bündnis hat zu diesem Bereich einige Fragen an den Commissaire.

Aufgrund des neuen eidgenössischen Berufsbildungsgesetzes, das am 1. Januar 2004 in Kraft getreten ist, wird ab dem 1. Januar 2008 das System der Finanzierung der Berufsbildung durch den Bund ändern. Es werden nur noch Pauschalbeträge ausbezahlt. Im Kanton Freiburg warten wir immer noch auf die Anpassung der geltenden kantonalen Gesetzgebung an das neue Bundesrecht. Wann können wir in diesem Rat über das neue kantonale Gesetz über die berufliche Grund- und Weiterbildung abstimmen? Ich darf aus dem amtlichen Tagblatt der Sitzung des Grossen Rates vom Oktober 2006 zitieren, wo Ihr Vorgänger, Herr Commissaire, zu dieser Thematik gesagt hat: «A l'heure actuelle, un avant-projet de loi est prêt; il va être mis en consultation encore cette année de manière à ce qu'il puisse au plus tard entrer en vigueur en 2008». Ich habe noch nicht gehört, dass dieses Gesetz in die Vernehmlassung